

## LES DÉPENSES DE DÉFENSE DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES EN 2017

L'effort de défense en France atteint 1,8 % du PIB en 2017, un niveau légèrement inférieur à celui du Royaume-Uni, mais nettement supérieur à ceux de l'Allemagne et de l'Italie. 7,3 % des dépenses de l'État sont consacrées en France à l'effort de défense. Le poste rémunérations représente près de 48 % des dépenses de défense, en hausse de 1,5 % entre 2016 et 2017.

### UN EFFORT DE DÉFENSE A 1,8 % EN FRANCE EN 2017

Le montant des dépenses publiques de défense (cf. Encadré) de la France atteint 41,0 Mds € courants en 2017, en léger recul de 0,2 % par rapport à 2016 (Figure 1). Les dépenses publiques de défense de la France représentent en 2017, 20 % des dépenses publiques de défense de l'UE28.

**Figure 1 : Dépenses publiques de défense en France**

Mds euros

Division / Groupe	2015	2016	2017	Part (%) dans les dépenses de défense de l'UE28
<b>Défense</b>	<b>38 499</b>	<b>41 113</b>	<b>41 017</b>	<b>20,0</b>
Défense militaire	33 463	34 866	35 111	18,9
Défense civile	154	146	160	17,4
Aide militaire à des pays étrangers	1 973	2 164	1 949	26,7
R & D concernant la défense	1 301	1 260	1 026	19,2
Défense n.c.a.	1 607	2 677	2 771	49,0

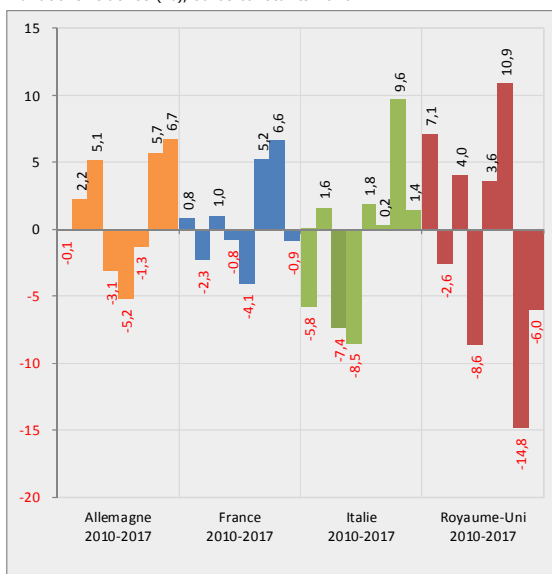
n.c.a. : non connu par ailleurs.

Source : Eurostat.

En euros constants, le recul atteint 0,9 %. En 2017, ces dépenses sont en retrait de 6,0 % au Royaume Uni, alors qu'elles progressent de 1,4 % en Italie et de 6,7 % en Allemagne (Figure 2).

**Figure 2 : Dynamique comparée des dépenses publiques de défense**

Variations relatives (%), euros constants 2010



Chiffres provisoires

Source : Eurostat.



L'Observatoire Économique de la Défense diffuse EcoDef par messagerie électronique (format pdf).

Si vous êtes intéressé par cette formule, veuillez adresser un courriel à :

[daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr](mailto:daf.oed.fct@intra.def.gouv.fr)

Découvrez toutes les publications du secrétariat général pour l'administration sur :

Internet : [www.defense.gouv.fr/sga](http://www.defense.gouv.fr/sga)

Intranet : [www.sga.defense.gouv.fr](http://www.sga.defense.gouv.fr)



Au sein des dépenses publiques de défense, les dépenses de défense militaire progressent de 0,7 % avec 35,1 Mds € courants en 2017. Soit encore une stabilité en euros constants pour la France, alors qu'elles croissent de 6,8 % en Allemagne et accusent un recul de 1,5 % en Italie et de 5,4 % au Royaume-Uni (**Figure 3**).

L'effort de défense, part des dépenses de défense dans le PIB en 2017, reste stable en France (1,8 %), en Allemagne (1 %) et en Italie (1,3 %). Au Royaume-Uni, il est reculé de 0,1 points (1,9 %), en baisse continue depuis 2010 (**Figure 4**).

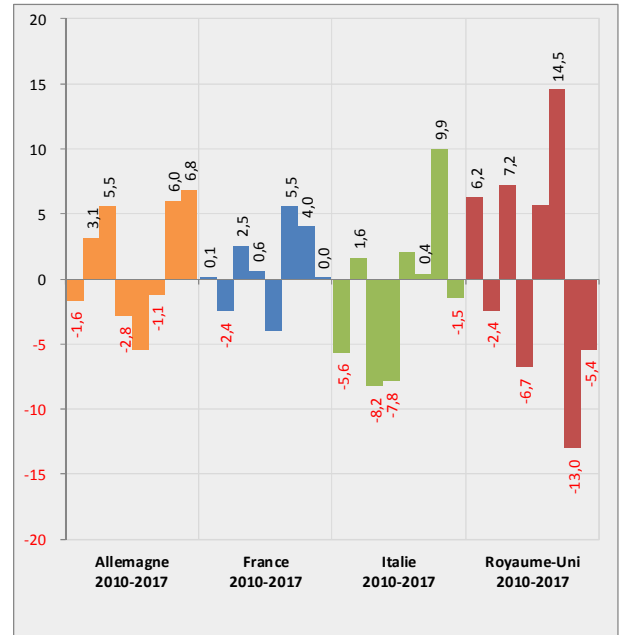
Quel que soit l'indicateur considéré (part des dépenses de défense dans le PIB, dans les dépenses des administrations publiques ou dans les dépenses de l'État), l'évolution des dépenses de défense de la France est relativement stable sur la période 2005-2017 (**Figure 5**).

L'évolution est équivalente en Allemagne et en Italie, mais à un niveau sensiblement inférieur. Par contre, quel que soit l'indicateur considéré, la tendance est nettement baissière au Royaume-Uni.

Il demeure néanmoins des différences de structure. La part des dépenses de défense en proportion des dépenses de l'État en Allemagne (8,4 % en 2017), comme en France (7,7 %) demeure importante par rapport au Royaume-Uni ou à l'Italie.

**Figure 3 : Dynamique comparée des dépenses publiques de défense militaire**

Variations relatives (%), euros constants 2010



Chiffres provisoires

Source : Eurostat.

**DÉCOMPOSITION DU RATIO DE DÉPENSE PUBLIQUE DE DÉFENSE**

Soit  $r$ , le ratio de dépense publique de défense rapportée au PIB :

$$r = \frac{D}{Y}$$

$D$ , montant de la dépense publique en euros

$Y$ , montant en euros du PIB en valeur au prix de marché

Soit  $d_u$ , le ratio de dépense unitaire :

$$d_u = \frac{D}{P}$$

$P$ , population

Soit  $y_h$ , l'inverse du PIB par habitant

$$y_h = \frac{P}{Y}$$

On peut écrire :

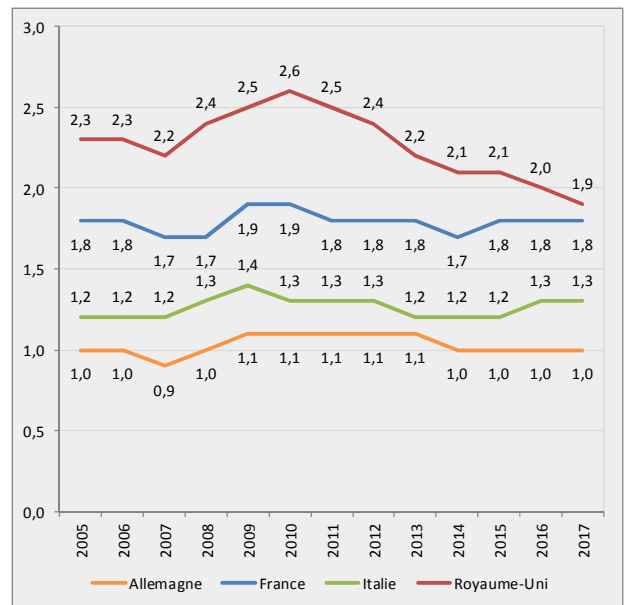
$$r = \frac{D}{Y} = \frac{D}{P} * \frac{P}{Y} = \frac{d_u}{y_h}$$

L'écart entre les ratios de dépenses publiques de défense entre deux pays A et B, peut s'écrire sous la forme :

$$\frac{r^A}{r^B} = \frac{d_u^A}{d_u^B} * \frac{y_h^B}{y_h^A}$$

**Figure 4 : Efforts de défense comparés**

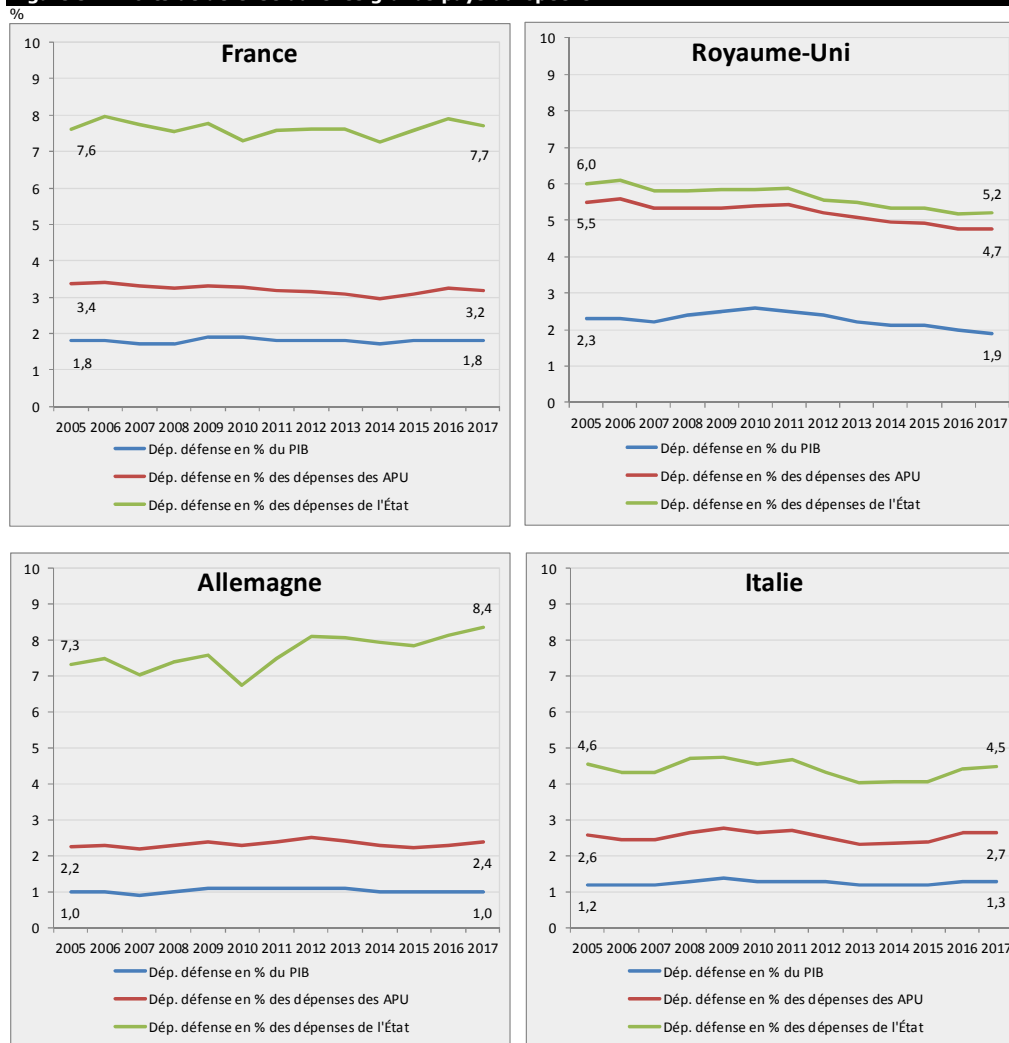
Part des dépenses publiques de défense dans le PIB (%)



Champ : dépenses de défense des administrations publiques.

Source : Eurostat.

**Figure 5 : Efforts de défense dans les grands pays européens**



Source : Eurostat.

## CLASSIFICATION DES FONCTIONS DES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES / (COFOG)

Les données statistiques utilisées dans cet article sont les dépenses des administrations publiques ventilées selon la nomenclature internationale COFOG (*Classification Of the Functions Of Government*) définie dans le système de comptes nationaux (Eurostat) et disponibles sur période longue pour l'ensemble des pays européens.

Les dépenses des administrations publiques sont ventilées suivant une nomenclature internationale définie dans le système de comptes nationaux de 1993 et révisée en 1999 : la COFOG. Cette classification répartit les dépenses des administrations publiques en dix catégories selon leur finalité : services publics généraux, défense, ordre / sécurité publics, affaires économiques, protection de l'environnement, logement / équipements collectifs, santé, loisirs / culture / culte, enseignement, protection sociale.

Le champ des administrations publiques et le montant des dépenses sont ceux de la comptabilité nationale. Conventionnellement, les dépenses d'intérêts de la dette, lorsque la finalité de ces dépenses d'intérêts ne peut être distinguée, sont comptabilisées dans la fonction « services publics généraux ». Ainsi, les intérêts de la dette de l'État sont comptabilisés en « services publics généraux » alors que ceux payés par les administrations de sécurité sociale sont répartis entre santé et protection sociale, les deux seules fonctions qu'elles servent. L'affectation des dépenses de transfert (transferts courants ou en capital) est faite suivant la dépense qu'elle finance lorsqu'elle est connue. Dans le cas contraire, elle figure conventionnellement en « services publics généraux ».

La fonction « Défense » (02) comprend : 02.1 Défense militaire, 02.2 Défense civile, 02.3 Aide militaire à des pays étrangers, 02.4 R&D concernant la défense, 02.5 Défense n.c.a..

## STRUCTURE DES DÉPENSES DE DÉFENSE EN FRANCE

Les postes « rémunérations des salariés » et « consommations intermédiaires » représentaient près de 77,5 % du total des dépenses publiques dans la fonction défense de la France en 2017.

Entre 2016 et 2017, la part des rémunérations dans le total de la fonction défense a progressé de 3,3 points pour atteindre 44,7 %. La part des consommations intermédiaires (32,8 %) a augmenté de 0,7 points (Figure 6).

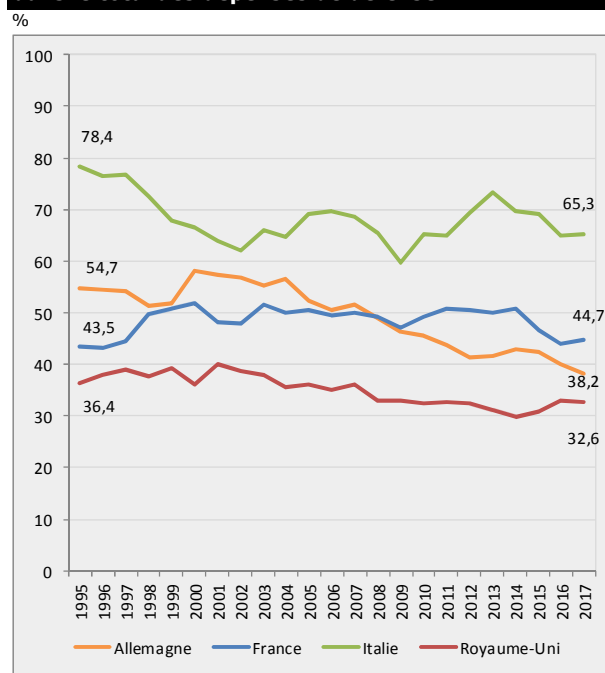
Sur la période 1995-2017, la part des rémunérations des salariés dans la fonction défense a baissé continûment en Allemagne pour atteindre 38,2 % en 2017. Bien que cette part ait diminué de 16,6 points sur la période en Italie, elle représente encore 65,3 % du total des dépenses. En France, on retrouve en 2017 (44,7 %), le niveau atteint en 1997 (Figure 7).

## ANALYSE DES ÉCARTS DE DÉPENSES RÉGALIENNES

Dans les fonctions « régaliennes », on observe que la France dépense en 2017 plus que l'Allemagne (en pourcentage de son PIB) principalement pour trois fonctions : les opérations concernant la dette publique, les services généraux et la défense militaire, soit seulement 17,6 Mds € de plus. L'écart total des dépenses publiques des fonctions régaliennes est de 53,8 Mds d'€.

18,1 Mds € de plus que le Royaume-Uni sont consacrés en France aux fonctions dites « régaliennes », notamment dans les services généraux et le fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères. Le service de la dette, l'aide économique extérieure et la défense militaire (+6,6 Mds €) coûtent plus chers au Royaume-Uni (Figure 8).

Figure 7 : Part des rémunérations des salariés dans le total des dépenses de défense



Source : Eurostat.

Figure 6 : Évolution de la structure des dépenses de défense de la France

%, Milliards d'euros

	2016 (%)	2017 (%)	2016/2017 (points,%)
Consommation intermédiaire	29,5	32,8	3,3
Rémunération des salariés	43,9	44,7	0,7
Subventions	0,4	0,5	0,1
Autres impôts sur la production; impôts courants sur le revenu et le patrimoine; ajustement pour variation des droits à pension	0,5	0,5	0,0
Revenus de la propriété	0,0	0,0	0,0
Prestations sociales autres que transferts sociaux en nature	1,1	1,0	-0,0
Autres transferts courants	3,5	2,6	-0,9
Transferts en capital	0,0	0,0	0,0
Formation brute de capital	21,1	17,9	-3,2
Acquisitions moins cessions d'actifs non financiers non produits	0,0	0,0	-0,0
<b>Total des dépenses (Mds €)</b>	<b>41,1</b>	<b>41,0</b>	<b>-0,2</b>

Source : Eurostat.

Figure 8 : Dépenses publiques régaliennes comparées par fonction en 2017

Mds €, %

Fonctions	Écarts en Mds €		Écarts en points de PIB	
	France / Allemagne	France / Royaume-Uni	France / Allemagne	France / Royaume-Uni
Fonctionnement des organes exécutifs et législatifs, affaires financières et fiscales, affaires étrangères	-23,0	19,3	-0,1	0,9
Aide économique extérieure	-11,1	-8,0	-0,3	-0,4
Services généraux	5,2	26,6	0,7	1,2
Recherche fondamentale	-25,2	6,2	-0,7	0,3
R & D concernant des services généraux des administrations publiques	-0,4	-0,3	0,0	0,0
Services généraux des administrations publiques n.c.a.	-1,3	2,1	0,0	0,1
Opérations concernant la dette publique	8,2	-19,0	0,8	-0,8
Transferts de caractère général entre administrations publiques	0,0	0,0	0,0	0,0
Défense militaire	4,2	-6,6	0,6	-0,3
Défense civile	0,2	-0,1	0,0	0,0
Aide militaire à des pays étrangers	0,1	1,1	0,0	0,1
R & D concernant la défense	-0,2	-1,3	0,0	-0,1
Défense n.c.a.	2,4	2,6	0,1	0,1
Services de police	-2,1	-1,7	0,2	-0,1
Services de protection civile	-1,7	2,8	0,1	0,2
Tribunaux	-7,6	-3,6	-0,2	-0,2
Administration pénitentiaire	0,5	-1,2	0,1	0,0
R&D concernant l'ordre et la sécurité publics	-0,0	-0,1	0,0	0,0
Ordre et sécurité publics n.c.a.	-1,7	-0,9	-0,1	-0,1
<b>Ensemble</b>	<b>-53,8</b>	<b>18,1</b>	<b>-0,1</b>	<b>0,1</b>

n.c.a : non connu par ailleurs.

Source : Eurostat.

## LA DÉCOMPOSITION DU RATIO DE DÉPENSES PUBLIQUES

L'écart entre les ratios de dépense publique de deux pays peut s'analyser comme la différence entre les proportions des populations cibles des deux pays d'une part, et la différence entre les dépenses unitaires rapportées au PIB par habitant des deux pays, d'autre part.

Ainsi le ratio de dépense publique sur le PIB peut s'écrire comme le produit de deux termes : le premier est la proportion de la population cible dans la population totale (effet de structure de la population), le second, la « dépense unitaire » rapportée au PIB par habitant (Cf. Encadré).

En France, sur la période 1995-2017, la dépense unitaire de défense a augmenté de 19 % et le PIB par habitant de 66 %. L'écart entre l'accroissement de la dépense unitaire de défense (+19 %) et l'accroissement du PIB par habitant (+66 %), s'est traduit par une baisse du ratio de dépense publique de 0,7 points.

En Allemagne, le ratio de dépense publique de défense a reculé de 0,4 points, et ce alors que le PIB par habitant a augmenté de 63,4 %. La dépense unitaire a progressé de 18,3 %, soit moins que le PIB par habitant, d'où la baisse du ratio de dépense publique.

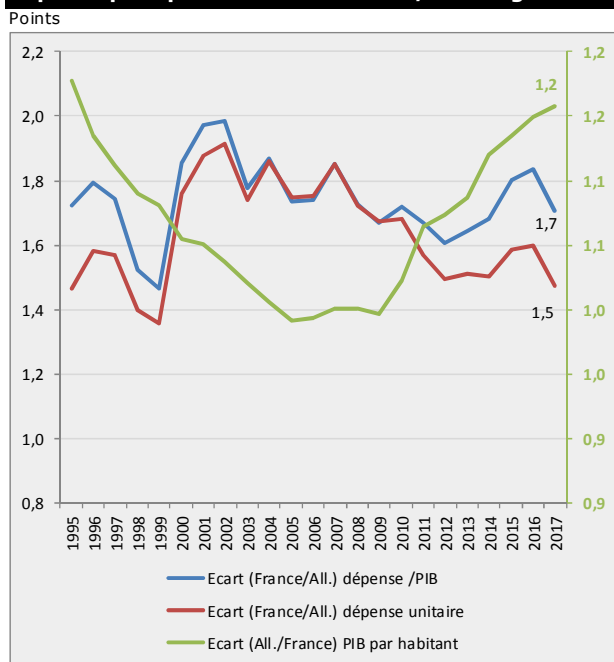
En 2017, on constate une dépense unitaire de défense plus élevée en France (614 €) qu'en Allemagne (417 €), avec un PIB par habitant allemand très au-dessus de celui de la France (+13,6 %). Un écart de 1,5 points de dépense de défense unitaire conduit à un écart de dépense publique de défense par rapport au PIB de 1,7 points. Depuis 2005, l'écart de PIB par habitant a nettement progressé, alors que l'écart de dépense unitaire est en recul depuis 2001 (Figure 9).

La dépense unitaire de défense est plus élevée en 2017 au Royaume-Uni (689 €) qu'en France (614 €), pour un PIB par habitant proche de celui de la France. Un écart de 0,9 points de la dépense unitaire de défense conduit à un écart équivalent de dépense publique (0,9 points).

Le ratio de dépense publique a baissé de 0,8 points au Royaume-Uni entre 1995 et 2017. Le PIB par habitant a progressé de 101,5 %. La dépense unitaire a progressé de 40,2 %, soit moins que le PIB par habitant, d'où la baisse du ratio de dépense publique.

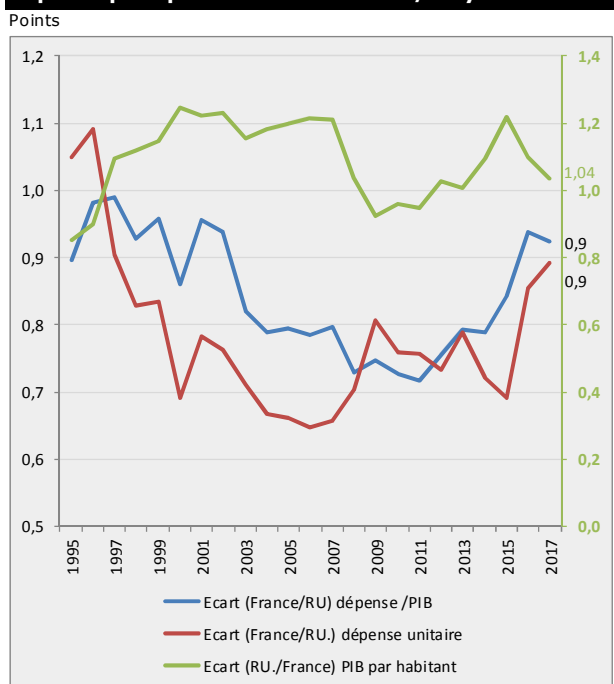
Sur la période, l'écart des dépenses unitaires de défense a augmenté à partir de 2006. L'écart de dépense publique s'est fortement accru à partir de 2011, alors qu'il avait fortement reculé depuis le début de la période (Figure 10).

Figure 9 : Décomposition comparée du ratio de dépense publique de défense France / Allemagne



Source : Eurostat.

Figure 10 : Décomposition comparée du ratio de dépense publique de défense France / Royaume-Uni



Source : Eurostat.

## DÉFINITIONS

### ● Fonction (ou objectif)

Objectifs socioéconomiques que les unités institutionnelles poursuivent par différents types de dépenses.

### ● Consommation intermédiaire

La consommation intermédiaire (P.2) regroupe les biens et les services consommés pendant le processus de production au cours de la période comptable. Sur le plan conceptuel, elle diffère des achats et des autres types possibles d'acquisitions : toute acquisition entre dans les stocks avant d'en sortir lors de la consommation. Les biens et les services peuvent être acquis aussi bien par des établissements marchands que par des établissements non marchands des administrations publiques. En théorie, le moment d'enregistrement de la consommation intermédiaire est clair : il s'agit du moment auquel le produit est utilisé au cours du processus de production. Le moment d'enregistrement des achats et des autres acquisitions est théoriquement celui de la livraison, bien qu'il puisse exister des cas dans lesquels le moment de la livraison s'avère difficile à déterminer.

### ● Rémunération des salariés

La rémunération des salariés (D.1) inclut les salaires et traitements versés ainsi que les cotisations sociales à la charge des employeurs, y compris les cotisations sociales imputées. La rémunération est enregistrée sur la base des droits constatés, au moment où le travail est effectué, et non au moment où le salaire est dû ou payé. Les salaires incluent les primes, les bonus et les autres sommes forfaitaires (dues à des arriérés ou au renouvellement d'un contrat) versées, dont le moment d'enregistrement peut être difficile à déterminer : lorsqu'il s'agit de longues périodes d'emploi, ce moment correspond souvent au moment de détermination de la prime ou du bonus et non à la période que la prime ou le bonus est théoriquement destiné(e) à couvrir.

## POUR ALLER PLUS LOIN

- Où réduire le poids de la dépense publique ?, La note d'analyse, n° 74, janvier 2019, France Stratégie.
- Comment mesurer les économies sur les dépenses publiques ?, La note d'analyse, n° 73, janvier 2019, France Stratégie.
- *L'écart de dépenses publiques entre la France et l'Allemagne, 12,6 points de PIB - 280 milliards d'euros, Analyses - Explications - Propositions*, Document de travail, Coe-Rexecode, juin 2018. *Government at a Glance 2017*, OCDE.
- Lorach N., Sode A., *Quelle sélectivité dans la réduction des dépenses publiques ?*, Note d'Analyse, n° 28, France Stratégie, avril 2015.
- Mareuge C., Merckling C., *Pourquoi les dépenses publiques sont-elles plus élevées dans certains pays ?*, Note d'Analyse, France Stratégie, juillet 2014.
- Lorach N., Mareuge C., Merckling C., *Réduction des dépenses publiques : les leçons de l'expérience*, Note d'Analyse, France Stratégie, juillet 2014.
- *Système européen des comptes, SEC 2010*, Eurostat, Commission Européenne, 2013.
- *Manual on sources and methods for the compilation of COFOG statistics - Classification of the Functions Government (COFOG)*, édition 2011, Eurostat.

## A PARAÎTRE

### Opinion des européens sur la défense, EcoDef Conjoncture

#### Observatoire Économique de la Défense (SGA/DAF/OED)

Balard parcelle Ouest  
60 Boulevard du Général Martial Valin • CS 21623 • 75509 Paris CEDEX 15  
Directeur de la publication : Christophe Mauriet  
Rédacteur en chef : Christian Calzada  
Pour vous abonner > Mél : daf.oed.fct@intradef.gouv.fr

Impression > SGA/SPAC/PGP  
IISN 1293-4348